

**Zeitschrift:** Mobile : la revue d'éducation physique et de sport  
**Herausgeber:** Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école  
**Band:** 3 (2001)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Du bénévolat au volontariat  
**Autor:** Stierlin, Max  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-995283>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**





# Du bénévolat au volontariat

Max Stierlin

Les mêmes plaintes se font toujours entendre dans les milieux sportifs: il est toujours plus difficile de trouver des personnes – des jeunes en particulier – prêtes à s'engager pour la bonne marche du club. Quand on évoque les bénévoles, on nous répond «abonnés absents». Jamais pourtant il n'y a eu autant de personnes bien formées et prêtes à s'investir dans des tâches qui réclament souvent beaucoup de temps. Nous avons donc tout lieu d'être reconnaissants. Et c'est pourquoi nos remerciements vont à tous ceux qui, à quelque niveau que l'on se situe, s'engagent bénévolement dans le sport.

Le système du sport associatif a besoin de davantage de bénévoles et il faut songer à la relève de ceux qui sont aujourd'hui actifs. Au cours de ces dernières décennies, les exigences de qualité ont considé-

ablement augmenté et les personnes disposées à s'engager doivent répondre à des attentes plus élevées. Les responsables professionnels des fédérations assument non seulement davantage de tâches que par le passé, mais ils produisent aussi plus de paperasserie. Est-ce que cela rend les postes à pourvoir moins attrayants? Pas forcément, mais cela implique d'y consacrer plus de temps.

Certes, les jeunes ne démissionnent pas et ils sont prêts à assumer des responsabilités. Toutefois, ils ont d'autres idées que leurs prédécesseurs sur la manière dont ils entendent mener à bien les tâches qui leur sont confiées. A cet égard, il faut être conscient que le rallongement du temps de formation et l'entrée dans le monde du travail leur laisse moins de temps pour les loisirs. En outre, ils sont très sollicités par les nombreuses offres en matière de sport et de loisirs qui enva-

hissent le marché. Dans les faits, leur possibilité de s'engager est restreinte.

Les nouveaux bénévoles sont de véritables volontaires. Ils entendent faire leur choix parmi un vaste éventail de tâches, de projets, de postes et de services. S'ils ont moins de possibilités pour s'engager, ils veulent savoir exactement pourquoi ils le font. Ce sont des individualistes mais pas des égoïstes. Ils veulent mener à bien les missions qui leur sont confiées, à leur manière, et avec leurs camarades. Ces volontaires auront des attentes élevées et, en ce qui concerne leur collaboration, demanderont d'autres conditions de travail et d'autres stimulations. Ce qui signifie, pour les responsables qu'il faudra adapter les postes, les tâches et les structures de direction à ces nouvelles attentes s'ils veulent pouvoir continuer à bénéficier de l'engagement et des capacités des volontaires. **m**